



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE



# Diagnostic de la Biodiversité Communale

## CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE

Aube - Grand Est










## 2. Diversité

La commune de Champignol-lez-Mondeville possède des atouts pour accueillir une faune et une flore variées. En effet, la mosaïque d'habitats diversifiée permet l'expression d'une richesse spécifique élevée, puisque chaque milieu accueille des espèces qui lui sont inféodées. Les jardins ou les bords de routes peuvent héberger une importante biodiversité avec une gestion adaptée. Les milieux thermophiles abritent des espèces rares et/ou protégées. Ce sont aussi les milieux les plus fragiles et patrimoniaux. Les zones cultivées et viticoles présentent une biodiversité moins importante car elles sont trop intensives (cultures monospécifiques, grandes parcelles, produits phytosanitaires, peu d'éléments fixes comme les haies, etc...).


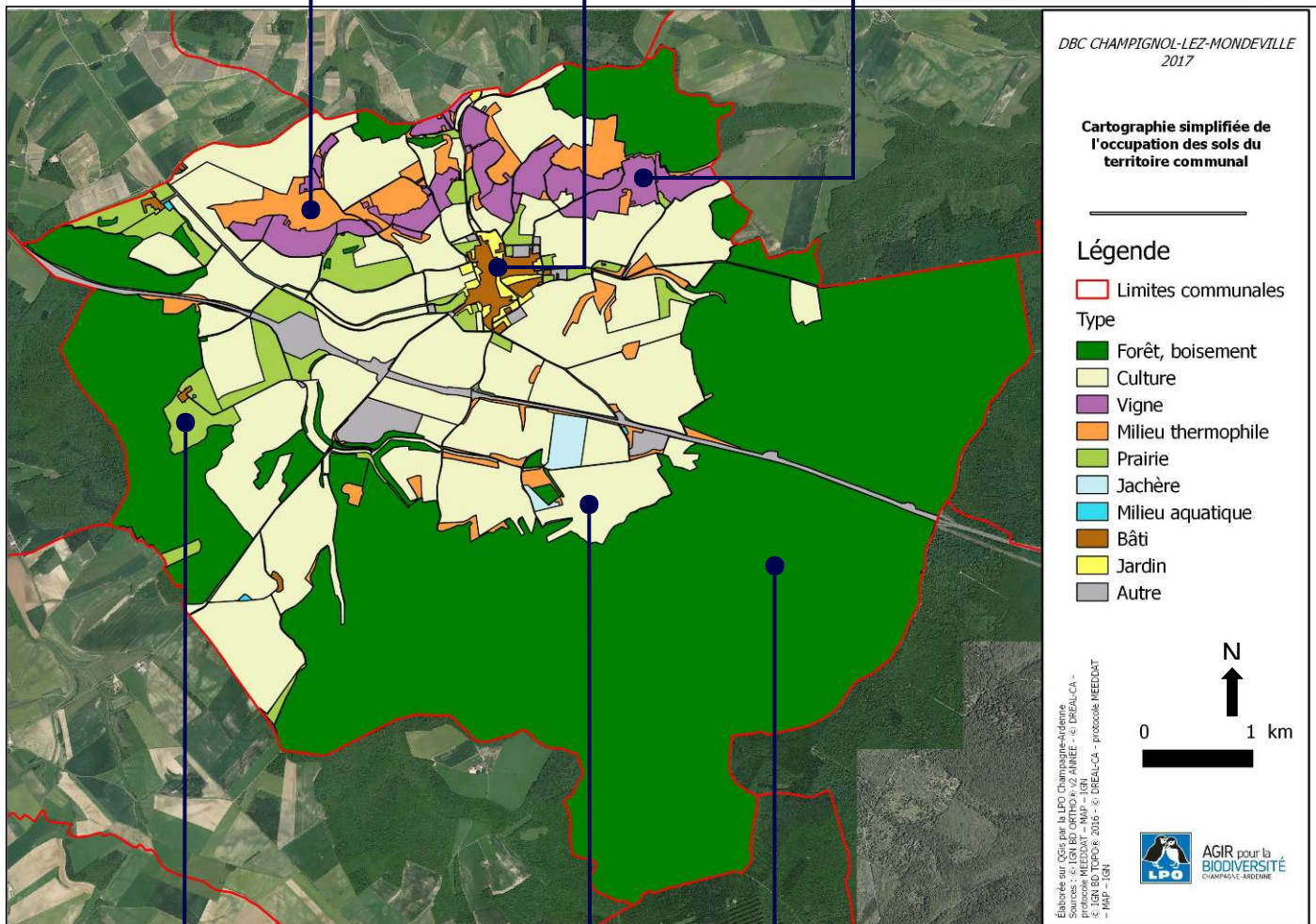
**Milieu thermophile :**  
 Cette entité regroupe les milieux secs : boisements thermophiles, pelouses, fruticées. À l'échelle communale, cette entité est morcelée et juxte bien souvent les zones viticoles.




**Bâti et jardin :** Entité centrale du territoire, une majorité d'espèces communes vivant à proximité de l'Homme et liée au bâti y ont été recensées. C'est une entité à ne pas négliger.




**Vigne :** Essentiellement localisées au nord du village, les vignes sont un élément identitaire du territoire. Elles sont implantées sur les coteaux exposés au sud mais s'étendent sur les milieux thermophiles.


**Prairies :** Milieux pourtant riches en biodiversité, les prairies pâturées et prairies de fauche sont en régression sur la commune. Les haies bocagères inféodées à ce milieu y sont très localisées.



**Forêt et boisement :** Cette entité occupant plus de la moitié du territoire communal se compose principalement de la Forêt Domaniale de Clairvaux et la Forêt communale de Champignol.



**Culture :** Occupant une part importante du territoire communal, ce milieu est plutôt pauvre en biodiversité de part son mode de gestion intensive.





# Résultats

## 3. Habitats et végétation

### 3.1 Les habitats

10 grandes entités d'habitats ont été répertoriées sur le territoire communal. Certains, comme les milieux thermophiles, abritent une faune et une flore patrimoniale à enjeu. Comme à l'échelle régionale, ils sont en régression sur la commune, c'est pourquoi les actions de conservation de ces milieux à enjeu fort sont prioritaires.

L'ensemble des habitats est susceptible d'évoluer dans le temps en raison de l'embroussaillage, du défrichement ou de la modification de l'Appellation Champagne.



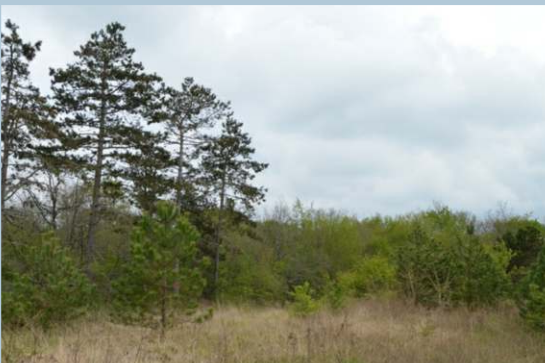
Prairie sèche à orchidées

## LES HABITATS REMARQUABLES



### Les pelouses sèches

Le territoire compte plusieurs pelouses sèches, dont la pelouse de « Pain Perdu ». Disposant d'une végétation peu développée, les pelouses occupent des sols pauvres, souvent situées sur les zones pentues ou sur les plateaux, où l'agriculture ne peut se développer. Dans ce contexte, ces zones constituent les derniers refuges pour une flore (*Ophrys bourdon* *Ophrys fuciflora*, Panicault champêtre *Eryngium campestre* ou Génévrier commun *Juniperus communis*) et une faune inféodées à ces types de milieux, notamment les reptiles (*Vipère aspic* *Vipera aspis*) ou les oiseaux (*Alouette lulu* *Lullula arborea*). Ainsi, leur conservation passe par la gestion de l'embroussaillage.



### Les lisières thermophiles

Faisant parti des milieux thermophiles, ces lisières désignent les ourlets des chênaies ou des pinèdes sur sols pauvres : les arbres épars s'y développant sont de petites tailles, ont une croissance lente et la strate herbacée y est importante. Milieu de transition entre la pelouse et le boisement, ces lisières présentent une biodiversité importante. Localisées principalement en haut des coteaux, elles abritent des espèces à enjeu fort pour la commune comme le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) ou l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), de même qu'un riche cortège d'orchidées.



### Forêts et boisements

Principalement localisés sur les plateaux, ils occupent plus de la moitié du territoire communal. Le principal massif étant la Forêt Domaniale de Clairvaux. Les forêts sont majoritairement représentées par des Hêtraies, des Chênaies ou des Chênaies-charmaies. Une multitude d'espèces s'y développe, depuis la strate herbacée jusqu'à la strate arborée dont font partie le Cormier (*Sorbus domestica*) et l'Alisier blanc (*Sorbus aria*). La surface du massif ainsi que la diversité des strates sont propices à la nidification d'espèces forestières comme le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*), le Pic cendré (*Picus canus*), le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) ou encore l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*).



## 3.2 La flore

Ce sont 293 espèces végétales qui ont été recensées sur le territoire communal par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 11 espèces ont enjeu de conservation fort pour la commune, comme la Gentiane jaune (*Gentiana lutea*), la Dentaire pennée (*Cardamine heptaphylla*) ou la Petite euphrasie (*Euphrasia officinalis*). Parmi celles-ci, 2 sont inscrites sur la liste rouge de Champagne-Ardenne : l'Anthémis des champs (*Anthemis arvensis*) et le Fumana à tiges retombantes (*Fumana procumbens*).

Espèces populaires, pas moins de 10 orchidées sauvages se développent sur le territoire, principalement sur les pelouses et les prairies sèches. L'on peut citer l'Orchis bouc *Himantoglossum hircinum*, l'Ophrys bourdon *Ophrys fuciflora*, l'Orchis mouche *Gymnadenia conopsea* et la Platanthère à deux feuilles *Platanthera bifolia*.



De haut en bas, de gauche à droite : Orchis bouc, Orchis mouche, Ophrys bourdon, Platanthère à deux feuilles

## Quelques plantes remarquables



### La Gentiane jaune (*Gentiana lutea*)

En France, l'espèce se rencontre dans les principaux massifs montagneux et plus rarement à l'étage collinéen, ce pour quoi elle bénéficie d'une protection régionale en Champagne-Ardenne. Ces habitats sont principalement des lisières forestières et clairières sèches ainsi que des pelouses. Elle est en régression à basse altitude en raison de l'abandon du pâturage qui limitait autrefois le développement des ligneux. Sur le territoire communal, on trouve une importante station en lisière forestière localisée sur « la Lochère » et sur la « Pelouse du Mont ».



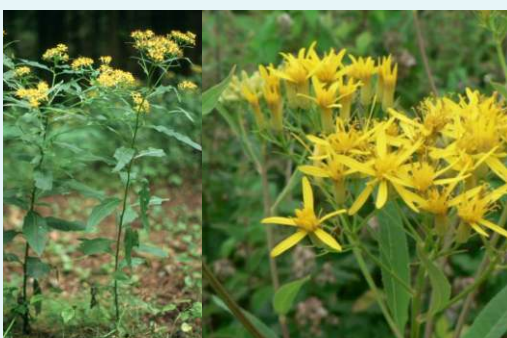
### L'Anthémis des champs (*Anthemis arvensis*)

On trouve cette espèce, également appelée Camomille sauvage, dans les milieux cultivés secs, les bords de chemins ou encore les friches. En France, elle se rencontre principalement dans la région méditerranéenne. Elle est plus rare et disséminée au nord, et souvent en régression en raison de la dégradation de ces habitats (intensification des pratiques agricoles, utilisation systématique de désherbants). Inscrite en liste rouge régionale, l'anthémis est rare en Champagne-Ardenne.



### La Nivéole de printemps (*Leucojum vernum*)

Formant parfois des colonies denses, la Nivéole de printemps fleurit de février à avril. Espèce périalpine, elle se cantonne au nord-est de la France et dans les Alpes. Son habitat de prédilection correspond aux forêts fraîches comme la Forêt Domaniale de Clairvaux. Elle est désormais largement cultivée comme plante ornementale, mais les stations naturelles sont désormais rares, d'où sa protection en Champagne-Ardenne. Son maintien passe par la préservation des peuplements feuillus dans ses localités.



### Le Sénéçon de Fuchs (*Senecio ovatus*)

Se répartissant dans l'est de la France, le Sénéçon de Fuchs est une espèce vivace de 50 à 150 cm de haut que l'on retrouve dans les coupes forestières, les lisières, les fossés et bords de ruisseaux dans les Hêtraies-chênaies. Espèce en régression, il ne subsiste plus que deux stations dans l'Aube alors que trois autres stations proches du territoire communal ont disparu. L'intensification des pratiques sylvicoles peut localement la menacer mais les coupes à blanc peuvent cependant lui être bénéfiques.

# Résultats

## 4. Faune observée

### 4.1 Les oiseaux nicheurs

La commune de Champignol-lez-Mondeville présente une liste d'espèces d'oiseaux assez importante avec 99 espèces (toutes recensées il y a moins de 10 ans). Parmi celles-ci, au moins 89 sont nicheuses ou potentiellement nicheuses. 12 espèces sont inscrites en liste rouge nationale et 22 espèces en liste rouge régionale.

Les cultures abritent des espèces accusant un déclin prononcé à l'échelle européenne pour de multiples raisons (destructions d'habitats, pratiques culturales en inadéquation avec le cycle biologique de ces espèces, utilisation de phytosanitaires). Parmi elles, on peut citer la Perdrix grise (*Perdix perdix*) ou la Caille des blés (*Coturnix coturnix*).

Concernant les grands massifs forestiers, le cortège d'espèces est riche avec des espèces nicheuses (ou potentiellement) comme l'Autour des palombes, le Grimpereau des bois (*Certhia familiaris*), le Pic épeichette, le Pouillot siffleur, le Pic cendré ou encore le Pigeon colombin (*Columba oenas*). Disposant de bois mort sur pied et au sol, les peuplements sont diversifiés et attractifs.

Occupant pourtant une surface restreinte, les prairies sont attractives pour l'avifaune nicheuse d'autant plus si des haies sont présentes : Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) (inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux), Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), Tarier pâtre (*Saxicola torquatus*) affectionnent ce milieu. Les milieux thermophiles ouverts accueillent l'Engoulevent d'Europe ou encore l'Alouette lulu, inscrits en Annexe I de la Directive Oiseaux.

Avec de nombreuses maisons en pierres et de vieux bâtiments, le village est propice à la nidification d'espèces communes liées au bâti, comme le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) ou le Moineau domestique (*Passer domesticus*), mais également à des espèces menacées à long terme comme le Martinet noir (*Apus apus*), ou l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*). Les nombreux jardins et vergers abritent des espèces parfois classées « Vulnérables » sur la liste rouge des oiseaux de France (Verdier d'Europe *Carduelis chloris* ou le Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*) ou de Champagne-Ardenne (Chevêche d'Athéna *Athene noctua*).

Enfin, la commune abrite un couple de Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) depuis au moins 2013. Sensible au dérangement en période de reproduction, seuls quelques dizaines de couples nichent en Champagne-Ardenne.



Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)

## CAS DE QUELQUES ESPÈCES

Liste rouge



L'Alouette lulu

Nichant au sol dans les coteaux calcaires (pelouse, friche), l'Alouette lulu profite depuis une dizaine d'années de la mise en herbe des rangs de vignes et des tournières, mais le succès de reproduction n'est pas totale en raison de l'activité humaine. Sa conservation passe donc par le maintien et/ou la restauration des pelouses.

Liste rouge



La Pie-grièche écorcheur

Insectivore, la pie-grièche fréquente les milieux ouverts parsemés d'arbres isolés, de buissons bas et de haies épineuses. Espèce à fort enjeu de conservation sur la commune, elle niche dans les rares pâtures restantes sur le territoire ainsi que les prairies sèches. Son déclin est induit par la régression de son habitat et de ses ressources alimentaires.

Liste rouge



Le Pic cendré

Jamais abondant, le Pic cendré est le plus rare des pics de Champagne-Ardenne. Il fréquente les grands massifs forestiers composés de feuillus matures dominés par le hêtre et le chêne. Son déclin est dû à la modification des pratiques sylvicoles, avec la gestion des taillis sous futaie en futaie régulière, offrant alors une faible diversité d'âges des peuplements forestiers.



## ZOOM SUR ... LES POUILLOTS

Au premier abord, rien ne différencie les 4 espèces de Pouillots nicheurs de Champagne-Ardenne. Le meilleur critère d'identification est sans aucun doute le chant mais aussi le milieu fréquenté. En effet, chacun occupe un milieu spécifique différent, comprenez une niche écologique.

Le **Pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita*) est de loin le plus commun, fréquentant une large gamme de milieu boisé pourvu d'une strate buissonnante. On le trouve aussi bien au cœur des forêts que dans les jardins fournis en végétation. Le **Pouillot fitis** (*Phylloscopus trochilus*) affectionne les milieux buissonnants ouverts, frais ou secs. Sur la commune, on le trouve dans les combes sèches, comme le « Vallon de Nervau ».

Le **Pouillot siffleur**, reconnaissable à son cri typique, se cantonne exclusivement aux massifs forestiers. Il affectionne particulièrement les futaies matures avec un sous-bois aéré et une canopée assez dense.

Enfin, le rare **Pouillot de Bonelli** fréquente les ourlets forestiers calcicoles et les lisières thermophiles. L'enjeu de conservation de la commune pour ces deux dernières espèces est fort.

Chacune de ces espèces occupe des strates différentes. La famille des pouillots est donc à l'image de la commune: diversifiée !



Pouillot véloce



Pouillot fitis



Pouillot siffleur



Pouillot de Bonelli

## 4.2 Les mammifères

Au total, 11 espèces de mammifères ont été inventoriées sur la commune, fréquentant l'ensemble des habitats présents. Ainsi, le Chevreuil européen fréquente les boisements et les lisières, tout comme le Chat forestier. Lisières, pâturages et jardins sont les milieux favorisés du Hérisson d'Europe. Quant au Lièvre d'Europe, il fréquente les milieux ouverts.

Les mustélidés sont représentés par la Martre des pins, le Blaireau d'Europe et la Fouine.

Notons que le Chat forestier présente un enjeu de conservation assez fort pour la commune.

Cet inventaire n'est pas exhaustif, puisque les micro-mammifères et les chiroptères n'ont pas été inventoriés en raison de la spécificité des méthodes d'inventaires. Les données de ces deux taxons sont jugées trop anciennes pour être incluses dans ce document.

Liste rouge



**Le Blaireau européen**

Territorial, il s'agit du plus gros mustélidé. Le blaireau est un omnivore opportuniste et vit en groupes familiaux autour d'un terrier principal.

Liste rouge



**Le Chat forestier**

Espèce protégée, ce magnifique mammifère affectionne les milieux alternant les zones ouvertes et forestières, lui offrant le gîte et le couvert.

Liste rouge



**Le Renard roux**

Précieux allié des agriculteurs, c'est un prédateur naturel des micro-mammifères puisqu'il en consomme pas moins de 4000 par an et par individu.

# Résultats

## 4.3 Les papillons

Avec 30 espèces, l'inventaire des papillons de jour se compose d'espèces très communes à rares. Deux espèces sont inscrites sur la liste rouge régionale : il s'agit du Sylvain azuré (*Limenitis reducta*) et de la Petite violette (*Boloria dia*), présentant un enjeu communal fort et assez fort.

Le cortège d'espèces rencontré reflète la diversité des habitats de la commune. Les zones agricoles et viticoles sont peu favorables aux papillons. Le Sylvain azuré, le Petit Sylvain (*Limenitis camilla*) ou le Tristan (*Aphantopus hyperantus*) sont des papillons aux mœurs forestières alors que la Sylvaie (*Ochlodes sylvanus*), le Machaon (*Papilio machaon*) ou le Demi-deuil (*Melanargia galathea*) fréquentent les zones de prairies.

La plupart des espèces, même celles les plus communes, subissent de plein fouet la disparition de leurs habitats de prédilection, notamment en raison du retournement des prairies ou de la destruction des zones dites délaissées, mais aussi des pratiques de gestion inadaptées (fauchage systématique des bords de routes et de chemins, suppression des haies, utilisation d'insecticides). Il est donc important de restaurer ou de créer les habitats favorables aux papillons et plus largement aux insectes.



Sylvain azuré

### Quelques espèces présentes sur la commune :



Petit sylvain



Nacré de la ronce (*Brenthis daphne*)



Petite Violette



Azuré des coronilles (*Plebejus argyrognomon*)



Céphale (*Coenonympha arcania*)



Mégère (*Lasiommata megera*)

## 4.4 Les reptiles et les amphibiens

Deux espèces d'amphibiens et six espèces de reptiles ont été recensées sur la commune.

Quatre des six espèces de reptiles présentent un enjeu de conservation fort, il s'agit de la Coronelle lisse, de la Vipère aspic, du Lézard vert occidental et de la Couleuvre verte et jaune. Parmi les amphibiens, seul l'Alyte accoucheur présente un enjeu de conservation assez fort.

De par sa localisation géographique dans le sud de la Champagne-Ardenne, la commune est en limite d'aire de répartition d'une dizaine d'espèces de reptiles. Les milieux thermophiles du Barrois sont propices au développement des reptiles, c'est pourquoi la commune présente un enjeu de conservation important vis-à-vis de ces espèces. Quant au faible nombre d'espèces d'amphibiens observées sur la commune, celui-ci s'explique par l'absence de milieux humides comme les étangs ou les tourbières. Toutefois, la présence de l'Alyte accoucheur est intéressante puisqu'il fréquente les zones pierreuses des abords de fossés ou des mares, ou petits points d'eau.



Liste rouge



**La Coronelle lisse**

Elle affectionne les endroits chauds et secs, comme les landes et les pelouses. Terrestre, elle est néanmoins assez agile pour grimper aux arbres.

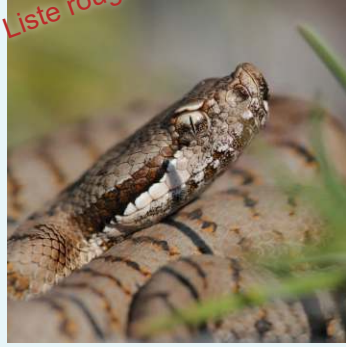
Liste rouge



**L'Alyte accoucheur**

Chez ce crapaud, c'est le mâle qui prend soin des œufs. Souvent grégaire, les alytes entonnent leur chant crépusculaire dans le village.

Liste rouge



**La Vipère aspic**

L'aspic est ovovivipare, c'est-à-dire qu'elle donne naissance à des petits. Pourtant calme et indolente, elle est encore régulièrement persécutée.

Liste rouge



**Le Lézard vert occidental**

Typique des coteaux bien secs et ensoleillés, cette espèce se rencontre aux bords des chemins, des talus pierreux ou dans le vignoble.

## 4.5 Les grillons, criquets et sauterelles

Bien que ne présentant pas d'enjeu de conservation particulier, les 10 espèces recensées sont largement bien réparties et reflètent une diversité d'habitats.

Espèce pionnière, le Criquet duettiste (*Chorthippus brunneus*) habite les sols nus, tout comme l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*). Très commun, le Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*) est typique des lisières et des ourlets tandis que la Decticelle chagrinée (*Platycleis albopunctata*) préférera un milieu plus ouvert. Enfin, le Criquet des pâtures (*Pseudochorthippus parallelus*) et le Criquet vert-échine (*Chorthippus dorsatus*) utilisent une large gamme de milieux herbacés.

Ainsi, le cortège inventorié montre un peuplement composé d'espèces très communes à communes, certaines fréquentant une gamme variée d'habitats. Néanmoins, afin de favoriser la diversité du peuplement, il est nécessaire de conserver un paysage hétérogène, ainsi que d'appliquer une gestion adaptée (fauche tardive ou précoce en fonction des objectifs de gestion).



**L'Oedipode turquoise**

Cette espèce compte sur son mimétisme pour échapper à ses prédateurs et doit son nom à la coloration de ses ailes.



**La Decticelle chagrinée**

Les adultes se rencontrent de juin à octobre sur les pelouses thermophiles bordées de buissons.



**Le Grillon champêtre**

Aisément détectable grâce à sa stridulation typique, le grillon est largement réparti et fréquente les milieux herbacés.

## 4.6 Autres taxons

2 autres espèces, de deux taxons différents, ont un enjeu de conservation assez fort. Il s'agit de l'Ascalaphe souffré (*Libelloides coccajus*) chez les Névroptères et de la Cigale qui fredonne (*Cicadetta cantilatrix*) chez les cigales.

A mi-chemin entre les papillons et les libellules, les ascalaphes fréquentent les prairies et pelouses sèches. Le grand public l'ignore souvent, mais les cigales ne fréquentent pas que dans le sud de la France, puisque la Champagne-Ardenne abrite 3 espèces, de petite taille. Des contacts auditifs ont été notés principalement en haut des coteaux, dans les lisières thermophiles.

Liste rouge



**L'Ascalaphe souffré**

La commune abrite l'une des deux espèces de Névroptères Champardennaise, observée dans une prairie sèche.



**La Cigale qui fredonne**

Cette cigale fréquente les milieux thermophiles comme les fruticées ou les boisements secs.



# Gestion et aménagements proposés

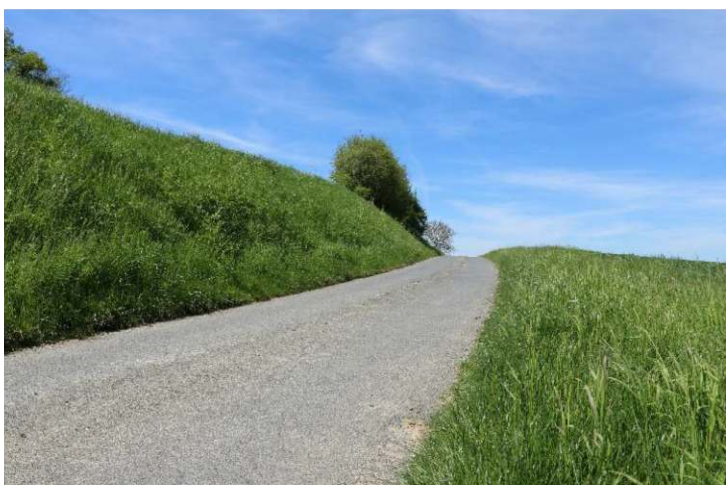
## 5. Préconisations de gestion

La commune souhaite s'impliquer dans l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants. Soucieuse de préserver son patrimoine naturel, elle s'est engagée dans la démarche des Diagnostics de la Biodiversité Communale. Pour accompagner la commune dans cette volonté, une liste de préconisations de gestion a été établie, à la suite d'inventaires de terrain. Ces préconisations ne tenant pas compte du régime de propriété, elles s'adressent donc aux terrains communaux et/ou privés. L'application de ces préconisations est donc tributaire de la volonté de la commune, ne pouvant être efficace que si les habitants sont impliqués et sensibilisés aux enjeux de conservation. Susciter la curiosité et l'envie de participer est essentiel pour que le plus grand nombre s'active à la mise en place d'actions concrètes en vue de maintenir et d'améliorer la capacité d'accueil du territoire en faveur de la biodiversité.

### Préconisations de gestion

1

## Les bords de routes



### Améliorer les corridors écologiques

Les talus, les bords de routes et de chemins représentent des corridors écologiques (linéaires « naturels » permettant aux espèces de se déplacer) non négligeable à condition qu'ils soient gérés d'une manière appropriée. Le maintien en herbe est primordiale pour permettre les mouvements de la faune et pour le développement de la flore. La strate herbacée doit faire l'objet d'une fauche tardive annuelle vers la fin septembre. Dans les zones à risque (manque de visibilité), il est possible de faucher plus régulièrement une bande 50 à 100 cm au-delà de la bande de sécurité habituelle. Il serait idéal de ramasser les résidus de fauche, qui tendent à encombrer les fossés et à enrichir le sol.

2

## Les prairies et arbres isolés



### Favoriser les îlots de biodiversité

Les prairies disposant de haies ou de bosquets (également appelées « îlots de biodiversité ») sont sujettes à accueillir une biodiversité riche. Ces îlots sont reliés entre eux via des corridors écologiques.

Il est souhaitable d'augmenter et de maintenir les îlots que constituent les haies et les arbres isolés des prairies.

Compte tenu de la diminution de ses éléments paysagers sur le territoire communal, il semble indispensable de replanter des haies et des arbres isolés, de même que de conserver les espaces en herbe.



3

## Les zones de dépôt



### Supprimer les décharges sauvages

Deux zones de dépôt ont été identifiées sur les lieux-dits « le Condu » et « la voie Renard ». Ces dépôts doivent être supprimés et « nettoyés ».

D'une part, les déchets et gravats doivent être déposer en déchetterie afin d'être triés, traités et recyclés.

D'autre part, ces zones sont propices au développement de plantes exotiques envahissantes comme c'est le cas pour le site « le Condu » où la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*) se développe. Cette plante originaire d'Asie étouffe la flore locale et se propage rapidement. C'est pourquoi des fauches systématiques doivent être appliquées, surtout avant la floraison. Toutefois, il faut veiller à ne pas éparpiller les résidus de fauche (sous peine de répandre la plante davantage) et de nettoyer le matériel.

4

## Les milieux thermophiles



### Maintenir le bon état des milieux thermophiles

L'une des causes de disparition de ces milieux est l'abandon de gestion. Ils sont soumis à la dynamique naturelle qui tend à la fermeture du milieu par envahissement des ligneux.

Des actions de restauration doit être entreprises sous peine de perdre des habitats remarquables. En partant des zones encore ouvertes aujourd'hui, il convient de couper les buissons et jeunes arbres tout en veillant à en laisser certains, comme les Genévrier commun. Avec accord des propriétaires, des chantiers d'entretien associant habitants du village, la LPO ou le CENCA, pourraient permettre de conserver cette richesse, de même que la mise en place de convention de gestion.



### Informier et sensibiliser sur les milieux thermophiles

Autrefois plus répandus, les pelouses calcicoles sèches, les boisements secs, les fruticées et les prairies sèches subsistent encore à l'échelle communale dans les vallons et en périphérie des coteaux viticoles.

L'agriculture et la viticulture rognent de plus en plus sur ces surfaces, ne restant que sur les sols les plus pauvres ou les plus pentus. Pourtant, elles abritent un patrimoine écologique important et doivent faire l'objet de toutes les attentions. Il faut donc veiller à sensibiliser les usagers et les habitants au maintien de ces espaces à l'image du site de « Pain Perdu » géré par le CENCA.



### 5

## Les cultures et les vignes



### Favoriser les plantes messicoles des bords de chemins

Les plantes messicoles, ou adventices, jouent un rôle essentiel pour la biodiversité. Souvent qualifiées à tort de «mauvaises herbes», elles sont indispensables pour le maintien d'une entomofaune saine et riche. Hyménoptères (abeilles, bourdons, ...), papillons, coléoptères, etc., sont particulièrement dépendants de cette flore qui a aujourd'hui quasiment disparue des cultures.

La commune peut s'investir dans le Plan national d'actions en faveur des plantes messicoles afin d'instaurer une dynamique à l'échelle communale, en concertation avec des organismes tels que le Conservatoire botanique national du Bassin parisien et la DREAL Grand Est.



### Sensibiliser sur l'impact des produits phytosanitaires

L'emploi excessif de produits phytosanitaires, notamment d'herbicides à base de glyphosate, doit à tout prix être évité. Les professionnels, comme les agriculteurs et les agents d'entretien, et plus largement tous les habitants sont concernés. Des solutions alternatives existent et sont parfois moins coûteuses.

Dans le cadre de la loi Labbé, les communes ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires sur les espaces publics depuis 2017. Cette interdiction s'appliquera en 2019 aux particuliers, incitant les agriculteurs et viticulteurs à réduire leurs traitements, afin d'agir ensemble. D'ores-et-déjà, les habitants doivent prendre conscience que les utiliser n'est pas un geste anodin.

### 6

## Les forêts et les boisements



### Diversifier les strates

Un peuplement forestier riche se traduit par la présence d'espèces végétales autochtones, d'âges et de tailles différents, permettant l'installation d'une faune tout aussi diversifiée.

La gestion sylvicole a donc une importance capitale. Elle doit garantir une certaine hétérogénéité du peuplement.

C'est pourquoi la sensibilisation des usagers et des gestionnaires de la forêt est indispensable, en mettant l'accent sur la richesse de ce milieu et sur la nécessité de le gérer durablement avec une réflexion à l'échelle du territoire. Il est notamment important de conserver du bois mort, sur pied et au sol, et de veiller à la tranquillité d'espèces patrimoniales.



7

## Les milieux aquatiques



### Améliorer la qualité d'accueil des milieux aquatiques

Les milieux aquatiques du territoire communal sont assez restreints et se résument par des fossés, des bassins de rétention d'eau (en lien avec l'autoroute) et des mares. Mais il ne faut pas les négliger pour autant.

La création de nouvelles mares, à l'image de celle créée dans le village en 2015 avec des zones pierreuses à proximité abritant des Alytes accoucheurs, doit être encouragée afin de créer un réseau de mares, facilitant ensuite les déplacements des espèces les peuplant.

La restauration de mare, comme celle de la ferme de Mauricourt, doit être entreprise afin d'améliorer la capacité d'accueil et d'éviter leur comblement. Ces actions ne peuvent être que favorables à la faune et à la flore locales inféodées à ce type de milieu.

8

## Le village et ses jardins



### Favoriser les espèces du bâti et des jardins

On l'ignore souvent mais les villages et la mosaïque d'habitats présents autour (jardins, arbres, haies...) présentent une diversité importante d'espèces. A travers quelques mesures, il est aisé d'améliorer les conditions d'accueil de la flore et de la faune. Bien entendu, plus le nombre d'habitants s'impliquant est important, plus les effets sur la biodiversité se font sentir.

Le programme d'actions doit être cohérent : suppression de l'usage des produits phytosanitaires, réduction des surfaces tondues, choix de plantes locales, propositions d'aménagements spécifiques : nichoirs pour oiseaux ou insectes, abris à chauves-souris, mares, murets de pierres sèches, vergers, plantations de haies...



### Sensibiliser sur les changements de pratiques et susciter l'envie d'agir

Bien que cela fasse quelques années que les pratiques en matière d'environnement changent, elles sont encore mal comprises par une partie de la population, les habitudes sont dures à changer. Pour cela, il faut « rapprocher » la biodiversité du lieu de vie des habitants et expliquer les changements par un arsenal d'outils comme les sorties de découverte de la nature, des réunions de présentation de l'action entreprise, une participation à des opérations de pose de nichoirs, des chantiers d'entretien, la création de panneaux de sensibilisation, de la communication dans la presse... La commune effectue déjà des actions dans ce sens, puisqu'elle dispose d'un milieu à vocation pédagogique comme l'espace vert au centre du village ainsi que le site de « Pain Perdu ».



# Conclusions

Au terme de l'ensemble des prospections réalisées dans le cadre du DBC de Champignol-lez-Mondeville en 2017, la commune présente une biodiversité diversifiée et à valeur patrimoniale.

Les 470 espèces recensées sur la commune (177 espèces de faune et 293 espèces de flore) reflètent la multitude d'habitats recensés. 72 espèces présentent un enjeu de conservation assez fort ou fort, dont un certain nombre tendent à devenir rares, comme l'Engoulevent d'Europe ou l'Alouette lulu.

Les milieux thermophiles, encore bien présents, sont néanmoins le vestige d'une surface bien plus étendue, et tendent vers une réduction irrémédiable de leur surface si aucune action de protection et de remise en état ne sont entreprises. De nombreuses espèces y sont inféodées, à l'image de la Cigale qui fredonne ou de la Coronelle lisse. Véritable « puits » de biodiversité, ces milieux sont un patrimoine naturel indéniable pour la commune qui doivent être préservés.

Couvrant plus de la moitié du territoire communal, les massifs forestiers abritent des espèces rares comme le Pic cendré, ou peu répandu, comme l'Autour des palombes. Le maintien de ces espèces passe par la conservation de leurs habitats. C'est pourquoi, la gestion des boisements doit être déterminée en amont afin d'offrir une diversité de boisements d'âges et de tailles différentes. Il est donc primordial de sensibiliser les propriétaires locaux pour les parcelles privées et de travailler en étroite relation avec l'ONF pour les parcelles de forêt domaniale.

Dans ce contexte, les mesures de gestion et de conservation préconisées dans ce diagnostic n'ont pas pour vocation de contraindre les gestionnaires/propriétaires mais, au contraire, de faciliter l'entretien des sites. Les tontes répétées sur certains secteurs, qui n'ont, dans la quasi-totalité des cas, aucune obligation si ce n'est sécuritaire, peuvent être diminuées et repoussées plus tard en saison. Cela impliquera une économie financière non négligeable, en plus de favoriser la biodiversité. La valorisation de cette pratique moderne auprès des habitants, des communes limitrophes et des visiteurs occasionnels, mettra en valeur l'effort fourni par la commune. Cet aspect n'est pas à négliger afin de continuer à développer une « conscience écologique » par les habitants mais aussi et plus généralement, par les usagers du territoire.

Ainsi, ce DBC pose les bases d'une réflexion en vue de mettre en place des actions concrètes sur le terrain visant à maintenir et à améliorer la biodiversité communale. Ces actions porteront sur le milieu en tant que tel mais une attention particulière devra être portée sur les corridors écologiques reliant les milieux entre eux (Trame verte et bleue).

Même s'il est plus aisé de mettre en place des actions sur des terrains communaux, il serait bon que les propriétaires s'engagent eux aussi, pour plus d'efficacité et de cohérence à l'échelle communale. Suite à la mise en place d'actions, de nouveaux inventaires réalisés dans plusieurs années permettraient d'en montrer les effets bénéfiques. La LPO reste disponible et à l'écoute pour passer à la phase d'actions !

La gestion des zones délaissées, tels que les abords des vignes (en photo) ou les bords de routes et de chemins, couplée aux autres mesures visant à favoriser et à préserver la biodiversité de la commune dans le milieu agricole et viticole, via les corridors écologiques, sont les préconisations phares de ce DBC.



Bordure de vigne



# Annexe 1

## Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Forte
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Forte
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Forte
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Forte
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	Forte
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Forte
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Forte
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Forte
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Forte
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Forte
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Forte
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Forte
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Forte
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Forte
Sylvain azuré	<i>Limnitis reducta</i>	Forte

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces végétales		
Anthémis des champs, Camomille sauvage	<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753	Forte
Brome de Beneken	<i>Bromopsis benekenii</i> (Lange) Holub, 1973	Forte
Casse lunette, Petite euphrase	<i>Euphrasia officinalis</i> L., 1753	Forte
Cormier, Sorbier domestique	<i>Sorbus domestica</i> L., 1753	Forte
Dentaire pennée	<i>Cardamine heptaphylla</i> (Vill.) O.E.Schulz, 1903	Forte
Fumana à tiges retombantes, Fumana vulgaire, Héliantheme nain	<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Forte
Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i> L., 1753	Forte
Lichen pulmonaire	<i>Lobaria pulmonaria</i> (L.) Hoffm.	Forte
Nivéole de printemps, Nivéole printanière	<i>Leucojum vernum</i> L., 1753	Forte
Ronce allongée	<i>Rubus discolor</i> Weihe & Nees, 1824	Forte
Séneçon de Fuchs	<i>Senecio ovatus</i> (P.Gaertn., B.Mey. & Scherb.) Willd., 1803	Forte



## Annexe 2

Tableau récapitulatif des espèces faunistiques à enjeu assez fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Assez fort
Chat forestier	<i>Felis silvestris</i>	Assez fort
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Assez fort
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Assez fort
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Assez fort
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Assez fort
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Assez fort
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Assez fort
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Assez fort
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Assez fort
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Assez fort
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Assez fort
Tartier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Assez fort
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Assez fort
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	Assez fort
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Assez fort
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Assez fort
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Assez fort
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Assez fort
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Assez fort
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Assez fort
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Assez fort
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	Assez fort
Cigalette qui fredonne	<i>Cicadetta cantilatrix</i>	Assez fort
Ascalaphe souffré	<i>Libelloides coccajus</i>	Assez fort



Linotte mélodieuse

## Tableau récapitulatif des espèces floristiques à enjeu assez fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
	Espèces animales	
Calament glanduleux	<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Assez fort
Campanule agglomérée	<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Assez fort
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Assez fort
Épipactis rouge sombre, Helléborine rouge	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	Assez fort
Gesse des montagnes, Gesse à feuilles de Lin	<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971	Assez fort
Herbe de saint Jean	<i>Hylotelephium telephium</i> (L.) H. Ohba, 1977	Assez fort
Inule à feuilles de saule	<i>Inula salicina</i> L., 1753	Assez fort
Laîche pâle	<i>Carex pallescens</i> L., 1753	Assez fort
Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles	<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Assez fort
Mâche dentée, Doucette dentée	<i>Valerianella dentata</i> (L.) Pollich, 1776	Assez fort
Mélampyre des champs	<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753	Assez fort
Mélitte à feuilles de Mélisse	<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	Assez fort
Muscari à toupet, Muscari chevelu	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Assez fort
Myosotis rameux	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Assez fort
Orge des bois, Hordélyme d'Europe	<i>Hordelymus europaeus</i> (L.) Harz, 1885	Assez fort
Orme glabre	<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	Assez fort
Peucedan Herbe aux cerfs	<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788	Assez fort
Rosier à petites fleurs, Églantier à petites fleurs	<i>Rosa micrantha</i> Borrer ex Sm., 1812	Assez fort
Sétaire glauque, Sétaire naine	<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Assez fort
Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage	<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Assez fort
Trèfle rougeâtre, Trèfle pourpré	<i>Trifolium rubens</i> L., 1753	Assez fort



Mélitte à feuilles de mélisse





Bergeronnette grise

Champignol  
lez Mondeville



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
GRAND EST

Décembre 2017

## Rédaction et réalisation

LPO Champagne-Ardenne

## Citation

LPO Champagne-Ardenne. 2017. Diagnostic de la Biodiversité Communale de Champignol-lez-Mondeville. DREAL Grand Est et Champignol-lez-Mondeville. 16 pages.

## Crédits photographiques

G. Arnal (Téla Botanica), Marc Bleibel, Andrej Chudy, Fabrice Croset, Aurélien Deschatres, Julia D'Orchymont, Pierre Feresini, Jean-Pierre Formet, Denis Fourcaud, Didier Genevois, Michel Jamar, Cécile Le Roy, Mathieu Menand (Téla Botanica), François Meignant (Téla Botanica), Delphine Persyn, Marie Portas (Téla Botanica), Julien Rougé, Laurent Rouschmeyer, Hugues Tinguy (Téla Botanica), Christine Tomasson, Patrick Vernange.

## Liens utiles

<http://faune-champagne-ardenne.org>

<http://champagne-ardenne.lpo.fr>



Mosaïque d'habitats



Paysage du Barrois



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Champagne-Ardenne

Der Nature

Ferme des Grands Parts 51290 OUTINES

Tel : 03.26.72.54.47

Mail : [champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr)